

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 MAI 2012**

1 – BILAN ECONOMIQUE 2011

2011 a connu des événements aux répercussions planétaires, du printemps arabe au tsunami du 11 mars, des contestations sociales et politiques en Chine ou en Russie à la crise de gouvernance de la zone euro. Bien que très hétérogène selon les zones, la croissance mondiale a été encore soutenue : 3,6 % après 4,9 % en 2010. Les pays émergents, à des degrés divers, ont fait preuve de résistance, notamment la Chine dont l'économie a été la plus dynamique du monde.

L'année 2011 a changé l'Europe. Symbolisée par la vague de dégradations des agences de notation, la crise de la dette souveraine, qui s'est progressivement diffusée au sein de la zone euro, a révélé une prise de conscience tardive des faiblesses de la construction récente de l'Union européenne. Sous la pression des marchés, les gouvernements ont engagé des plans de rigueur au second semestre.

Tout au long de l'année, la crise des dettes souveraines s'est amplifiée pour se propager de la périphérie au cœur de la zone euro. A l'inverse des autorités américaines qui veulent soutenir la croissance, les autorités européennes ont fait d'une restauration des équilibres, notamment budgétaires, un préalable à la croissance. Aussi, l'économie réelle a été progressivement rattrapée par la crise financière. Malgré une progression de 1,5 % du PIB, la zone euro semble être entrée en récession fin 2011 avec en corolaire un taux de chômage, à plus de 10 %. Plusieurs sommets européens ont traité de la gestion de la crise à court terme et de stratégies de consolidation budgétaire adaptées, pour renforcer les finances publiques de manière durable. Des mécanismes de soutien, en particulier le Fonds Européen de Stabilité Financière, ont été mis au point pour faire face aux problèmes de la Grèce, de l'Irlande et du Portugal, en échange d'un plan d'assainissement sans précédent. L'Espagne a connu également une année difficile. Parmi les pays de la zone euro, l'Allemagne a fait office de valeur refuge pour les investisseurs financiers.

La croissance française, suivant un profil très heurté, aurait progressé de 1,6 % en 2011, légèrement au-dessus de celui de la zone euro. Aussi, la France n'a pu réduire son taux de chômage (9,7 % contre 9,3 % en 2010). Les ménages ont maintenu une épargne de précaution qui représente environ 17 % de leur revenu disponible brut. En 2011, le déficit commercial a atteint 75 Mds €, une contre-performance après -51 Mds en 2010.

L'envolée des cours des matières premières a causé une poussée de l'inflation un peu partout dans le monde jusqu'au printemps 2011, conduisant les banques centrales des pays émergents à durcir leur politique monétaire.

Dans les pays développés, les banques centrales ont joué un rôle déterminant face au ralentissement mondial et aux problèmes de liquidité rencontrés par les banques durant le second semestre. La Banque Centrale Européenne est restée concentrée sur la lutte contre l'inflation, relevant par deux fois le taux refi, le portant à 1,5 % en juillet, avant d'annuler les deux hausses pour retrouver un taux de 1 %. Elle a également été contrainte de prendre des mesures du fait de la défiance accrue

envers les états européens et les banques européennes afin d'atténuer la crise de liquidité qui menaçait la zone euro, en apportant massivement du refinancement au système bancaire.

Les titres souverains sont devenus des placements à risque et la dette des Etats un objet de spéculation sur les marchés. L'Europe, en proposant une modification des Traités européens et en avançant la date d'activation du Mécanisme de Stabilité Européen à la mi-2012, a permis une repentification par le bas de nombreuses courbes souveraines sur la fin de l'année. Ainsi le taux français est revenu à 3,15 %, et le taux allemand à 1,83 %.

Malgré un contexte propice à une forte pression sur l'euro, la monnaie unique européenne a perdu un peu de sa fermeté contre le dollar en fin d'année. Le dollar, mais aussi le franc suisse, ont joué le rôle de valeur refuge.

La déception et l'aversion pour le risque ont attisé la nervosité des investisseurs. Les places européennes ont été beaucoup plus affectées que la Bourse américaine. L'indice Euro Stoxx 50 est revenu à un bas niveau à la fin de l'année 2011, reculant de plus de 14 % en dollar.

2 – L'ACTIVITE DU CREDIT MUTUEL (national) EN 2011 se caractérise par :

- Une collecte globale d'**épargne** de 7,9 Md€, supérieure au niveau record de 2007, portée par les placements sûrs et disponibles de l'épargne bancaire (livrets) et dans une moindre mesure par les dépôts négociés. La collecte de l'assurance-vie connaît un retrait dans le sillage du marché. La décollecte sur les OPCVM a été partiellement neutralisée par les emprunts obligataires du Groupe.
- Un encours d'épargne en progression de 4,8 % à 196 Md€.
- Une production de **crédits** de même niveau que 2010 (à 33,7 Md€), portée surtout par l'habitat et le dynamisme des marchés professionnels.
- Un encours de crédits à 154 Md€ en progression de 4,7 %.
- Les souscriptions nouvelles de contrats, en croissance dans la totalité des branches, permettent au portefeuille **assurance IARD** d'atteindre 2,16 Md€ pour 12,7 millions de contrats.

3 – L'ACTIVITE DU CREDIT MUTUEL OCEAN EN 2011

La dynamique commerciale du Crédit Mutuel Océan s'est traduite par l'arrivée de près de 30 000 nouveaux clients au cours de l'année, une forte activité crédits et dépôts et le développement de nouvelles sources de commissions.

L'encours de collecte d'épargne hors compte-chèques connaît une croissance supérieure à 7 % portée par l'épargne bancaire qui s'est orientée vers les comptes à terme et les livrets.

L'encours de crédit s'est accru significativement (+9,5 %) démontrant la capacité du Groupe à accompagner ses clients particuliers et entreprises et à financer l'économie de sa région. Les accords de crédits habitat se stabilisent au niveau élevé de 2010 (1,4 Mds€) portés par la vigueur du secteur du bâtiment et la réduction des incitations fiscales.

Acteur majeur du financement sur ses 3 départements, dont le marché a progressé de 4,5 %, le Crédit Mutuel Océan a vu ses parts de marché s'accroître de 1,3 point pour atteindre 27,46 %.

Le Produit Net Bancaire du Groupe, généré essentiellement par la banque de détail clientèle, a profité pleinement de la conjoncture de taux et du développement des commissions de services et assurances.

Les charges de fonctionnement, dont les frais de personnel représentent 60,5 %, progressent de 1,5 %.

Le coût du risque se stabilise par rapport à 2010. Le taux de couverture s'établit à 52,6 %.

Le résultat net social se contracte à 45,6 M€ contre 60,1 M€ en 2010, en raison des plus values de 14,8 M€ dégagées lors des cessions de titres de participation en 2010.

Pour la même raison, le résultat consolidé atteint 54,4 M€ contre 58,6 M€ en 2010.

3.1 – EPARGNE

La collecte de l'épargne bancaire, financière et assurance sur l'année s'est élevée à 547 M€, dont 529 M€ en épargne bancaire (hors compte-chèques).

Fin 2011, l'encours de l'épargne confiée par la clientèle dépasse 11,4 Md€.

1. **Epargne bancaire** : la collecte d'épargne bancaire s'est orientée vers l'épargne échéancée qui offre des taux de rémunération attractifs et vers les livrets qui offrent la disponibilité. L'épargne logement et les comptes à terme ont pleinement profité de ce mouvement avec respectivement 70 M€ et 279 M€ de progression d'encours.

A fin décembre, l'encours d'épargne bancaire atteint 7,7 Md€ en progression de 7,9 % en 2011. La part de marché dépôts bancaires se situe à 24,31 % contre 23,91 % au 31/12/2010.

2. **Epargne financière et épargne salariale** : les dégagements de capitaux des OPCVM monétaires constatés en 2010 se sont poursuivis en 2011. Amplifié par l'effet valorisation pour les OPCVM actions, l'encours d'épargne financière et salariale se contracte de 8,2 % revenant à 1 033 M€.
3. **Epargne assurance** : 2011 sera, pour le marché de l'assurance-vie, l'année d'inflexion de la collecte. Pour le CMO, la collecte d'assurance-vie s'est établie à 79 M€ (168 M€ en 2010) portant l'encours à 2,72 Md€, en progression de 3 % contre 6,8 % en 2010.

3.2 – CREDITS A LA CLIENTELE

3.2.1 – Production

La production de crédits, qui a connu un rythme soutenu tout au long de l'année, s'est achevée sur un mois de décembre exceptionnellement élevé. Le niveau relativement bas des taux d'intérêts ainsi que la fin programmée du dispositif Scellier ont contribué à cette production d'ensemble record de 2 696 M€ (accords donnés) contre 2 584 M€ en 2010.

La progression des accords, comparée à 2010, a été sensible pour le crédit consommation avec le lancement de nouveaux produits. Les crédits débloqués sont en progression de 5,3 % à 2 461 M€, portés par l'habitat qui représente 54 % des concours et en progression de 10,4 % sur 2010. Le taux de production annuel moyen 2011 ressort à 3,80 %, contre 3,66 % en 2010.

Le Groupe Crédit Mutuel Océan n'accorde pas de crédit répondant à l'obligation instituée par la loi n° 2010-737 du 1er juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation (microcrédit).

3.2.2 – Encours

L'encours des crédits bancaires dépasse 9,6 Md€ en progression de 9,5 %, dont l'habitat représente 63,3 % et progresse de près de 11 %.

Cet excellent niveau de production a ainsi permis au Crédit Mutuel Océan de progresser sur son territoire et d'atteindre 27,46 % de parts de marché crédits sur ses trois départements de compétence contre 26,19 % en décembre 2010.

Le coefficient d'engagement se situe à 125 %.

3.2.3 – Risques sur crédits

Après des années de forte production, et malgré un environnement économique incertain, le taux des créances douteuses et litigieuses par rapport aux encours de crédits globaux est ramené à 2,1 % contre 2,5 % fin 2010.

Au cours de l'exercice, la dépréciation collective basée sur les paramètres Bâle 2 a fait l'objet d'un ajustement non significatif. Son montant reste inchangé à 6,9 M€ au 31 décembre 2011.

L'actualisation des dépréciations a été ajustée de +1 M€ pour atteindre 9,6 M€ au 31 décembre 2011 (8,6 M€ au 31 décembre 2010).

3.3 – ASSURANCE IARD et SERVICES

Bancassureur, le Crédit Mutuel Océan réaffirme le caractère stratégique de l'IARD. Le portefeuille de contrats IARD au 31 décembre 2011 s'établit à 660 000 contrats, en augmentation de 5,9 %.

Près de 260 000 contrats Eurocompte Services ou Pro définissent les modalités de la relation avec autant de clients.

L'équipement en cartes bancaires poursuit sa progression avec un parc atteignant 321 000 cartes.

3.4 – TRESORERIE

La gestion de la trésorerie comporte deux volets :

- refinancement de l'exploitation,
- gestion pour compte propre.

3.4.1 – Refinancement de l'exploitation

Pour le refinancement de l'exploitation, la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan recourt, pour le compte des Caisses, au marché pour les ressources courtes, à la Caisse de Refinancement de l'Habitat (C.R.H.) et à la B.F.C.M. pour les ressources longues, pour un montant global de 3 111 M€ au 31 décembre 2011 contre 2 715 M€ un an plus tôt.

Si la volonté du Groupe est de couvrir prioritairement ses besoins de capitaux par l'épargne bancaire de ses clients, le recours au marché, à la C.R.H, résulte d'une part, de la forte distribution des crédits habitat, et d'autre part, de la structure des ressources nécessaires pour répondre aux exigences d'équilibre du bilan. Ainsi, l'encours de refinancement auprès de la C.R.H. s'élève à 896 M€ au 31 décembre 2011.

3.4.2 – Gestion pour compte propre

Pour la gestion pour compte propre, centre de profit de la Caisse Fédérale, les principes de politique financière sont constamment maintenus :

- liquidité des supports,
- sélection rigoureuse des contreparties, en s'appuyant en particulier sur le dispositif national d'analyse des contreparties (IFC).

Au 31 décembre 2011, le portefeuille titres est ainsi réparti :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat (swaps valorisés) : 6,4 M€ contre 7,9 M€ fin 2010,
- portefeuille de titres (effets publics, actions et obligations) inclus sous la rubrique des comptes consolidés IFRS *Actifs financiers disponibles à la vente* : 620 M€ contre 555 M€ fin 2010.

Les plus values latentes sur OPCVM s'élèvent à 34,2 M€ (34,0 M€ à fin 2010), soit un montant net d'IS de 21,9 M€ (22,3 M€ fin 2010) venant renforcer les capitaux propres.

Les produits réglementés Livret A, Livret Bleu, Livret de Développement Durable et LEP donnent lieu à reversement partiel à la Caisse des Dépôts et Consignations, via la Caisse Centrale de Crédit Mutuel. Ce reversement atteint 1 348 M€ contre 1 305 M€ fin 2010.

4 – ELEMENTS FINANCIERS RELATIFS AUX COMPTES CONSOLIDES DU CREDIT MUTUEL OCEAN

4.1 – IMMOBILISATIONS ET TITRES IMMOBILISES

Ils sont constituées des :

- Immobilisations corporelles (coût amorti IFRS) pour 86,4 M€ en progression de 1,3 M€ sur 2010, conséquence du programme de rénovation des agences.
- Titres immobilisés (inclus dans les actifs financiers disponibles à la vente).

Les titres de participation du Groupe sont portés par la Caisse Fédérale.

4 participations majeures représentent l'essentiel de cette rubrique :

○ CIC : les titres acquis pour	33,6 M€	sont valorisés (IFRS) à	69,8 M€
○ Groupe ACM :	" 55,9 M€	"	250,6 M€
○ Euro Information	" 14,6 M€	"	19,6 M€
○ Caisse Centrale du Crédit Mutuel :	" 6,5 M€	"	6,5 M€

Les principaux mouvements de 2011 sont les suivants :

- une participation à l'augmentation de capital d'Océan Participations pour 10,8 M€,
- la cession des titres Sibe Participation (valeur d'acquisition 0,6 M€).

4.2 – INTERETS DES MINORITAIRES

Au passif du bilan, pour 5,3 M€, ils concernent le Groupe du Crédit Mutuel Maine Anjou Basse-Normandie associé dans la société de capital-risque Océan Participations.

4.3 – ANALYSE DES RESULTATS

4.3.1 – Les soldes intermédiaires de gestion et les résultats

Le taux moyen de production des crédits débloqués en 2011 a été de 3,80 %, interrompant le mouvement baissier observé jusqu'à 2010 au cours de laquelle le taux de production avait atteint 3,66 %.

En revanche, le coût de la ressource clientèle a connu une progression de 0,23 point à 2,26 %, sous l'effet de la hausse des taux réglementés (+0,50 %) et de la collecte d'épargne à terme. Ceci a conduit à une contraction de la **marge financière** qui, malgré des commissions en progression, s'est répercutée partiellement sur le **Produit Net Bancaire consolidé IFRS** qui s'établit à 255,2 M€ (259,0 M€ en 2010), incluant les revenus de l'activité capital-risque.

Les **frais généraux consolidés IFRS** à 163,0 M€ progressent de 1,5 % par rapport à 2010. Le contrat d'intéressement-participation directement indexé sur la Marge Nette d'Autofinancement entraîne pour 2011 une enveloppe globale intéressement / participation de 9,8 M€.

Le **résultat brut d'exploitation consolidé IFRS** atteint ainsi 92,2 M€ (98,4 M€ en 2010) consécutivement à la baisse du PNB.

Après prise en compte du coût du risque (16,6 M€) – contre 17,0 M€ en 2010 –, des gains sur actifs immobilisés (0,2 M€), de l'impôt société (21,2 M€), le **résultat net consolidé IFRS** du Groupe Crédit Mutuel Océan s'élève à 54,4 M€ contre 58,6 M€ en 2010.

La contribution de la société mère au résultat consolidé est de 52,5 M€.

4.3.2 – Analyse par activité

La banque de détail, cœur de métier du Groupe, est assurée par l'ensemble des caisses locales. Le capital-développement, assuré par la société de capital-risque Océan Participations, génère un résultat représentant 0,5 % du PNB du Groupe.

4.4 – LES RISQUES, LES DEPRECIATIONS et LES PROVISIONS

4.4.1 – Dépréciations en diminution des postes de l'actif

Les couvertures des risques de contrepartie sont constituées essentiellement des dépréciations sur créances clientèle qui ressortent à 115,5 M€ en diminution de 5,6 M€ par rapport à 2010.

La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine du prêt, des flux futurs estimés.

Une dépréciation collective a été dotée depuis 2005. Les paramètres utilisés pour sa détermination s'appuient sur le ratio réglementaire « Bâle 2 » et, notamment les encours clientèle notés E+. L'impact sur le résultat 2011 se traduit par une dotation nette de 0,04 M€ et le total de ladite dépréciation au 31 décembre 2011 est de 6,9 M€.

4.4.2 – Provisions figurant au passif

Les provisions (15,1 M€) sont quasiment stables au global sous l'effet notamment :

- d'une dotation nette de 1,3 M€ correspondant à des dépréciations complémentaires sur créances clientèle,
- d'une dotation nette de 0,7 M€ sur engagements par signature,

- d'une reprise nette de 2,5 M€ sur la provision pour risque « Epargne Logement ». Le total de cette provision au 31 décembre 2011 est de 6,5 M€.

4.4.3 – Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)

Le Fonds d'accumulation, figurant sous la rubrique F.R.B.G. dans les comptes de la Vocation Générale et qui atteint 33,1 M€ après une dotation nette de 3,3 M€, est reclassé en réserves dans les comptes consolidés IFRS.

5 – EXPOSITION AUX RISQUES : SUIVI et CONTROLE

5.1 – FONDS PROPRES

Les capitaux propres consolidés IFRS – part du groupe – y compris le résultat 2011, s'élèvent à 1 104 M€, en augmentation de 46,9 M€ par rapport à fin 2010 grâce à la mise en réserve des résultats des exercices antérieurs. Les parts B représentatives du capital des Caisses Locales atteignent 239 M€. La rémunération à servir au capital B est de 0,027 € par part ancienne de 1 euro et de 0,035 € par part nouvelle de 1 euro pour l'exercice 2011.

Le capital en actions d'associés non coopérateurs souscrit par les Assurances du Crédit Mutuel demeure stable à 17 M€.

En application des dispositions du règlement n° 2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissements dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée.

Le périmètre retenu pour l'élaboration des comptes consolidés du Groupe et le périmètre « réglementaire » utilisé pour la surveillance prudentielle du Crédit Mutuel Océan sont identiques.

Le ratio de solvabilité (Bâle 2) définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques de crédit, de marché et les risques opérationnels. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base (noyau dur comprenant les titres super subordonnés à durée indéterminée), des fonds propres complémentaires et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements de crédits non consolidés ou mis en équivalence).

Le Crédit Mutuel Océan calcule le ratio de solvabilité sur la base des comptes consolidés établis en IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet de retraitement pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont pour vocation à réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via l'introduction de la juste valeur.

Au 31 décembre 2011, les fonds propres nets consolidés prudentiels atteignent 945 M€.

(en millions d'euros)	31.12.2011 (IFRS)	31.12.2010 (IFRS)
Fonds propres de base (Tier One)	852	823
Fonds propres complémentaires	108	95
Fonds propres surcomplémentaires	0	0
Exigence de fonds propres	463	487
Ratio de solvabilité	16,3%	14,5%

Au 31 décembre 2011, le Crédit Mutuel Océan respecte l'ensemble des ratios réglementaires auxquels il est soumis.

5.2 – POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

▪ Organisation générale de la filière risques et système de mesure et de surveillance des risques

L'activité essentielle du Crédit Mutuel Océan est la banque de détail. Le C.M.O. dispose d'une salle de marché dont les actifs gérés représentent environ 6 % des crédits à la clientèle.

La gestion des risques est encadrée par les dispositifs suivants :

- Dispositif de conformité, contrôle permanent, coordination des dispositifs risques,
- Dispositif de contrôle périodique,
- Dispositifs de mesures et de suivi des risques,
- Dispositifs de limites,
- Reporting aux organes exécutif, et délibérant.

Différentes structures sont dédiées au contrôle des risques.

Le service Engagements, avec le service Maîtrise des risques qui détecte en amont les situations porteuses de risques, assure la prévention des risques par la mise en place d'indicateurs, de clignotants d'alerte, et par la généralisation de la notation interne, analyse les encours, élabore des procédures de gestion des risques, assure le reporting au Comité opérationnel du risque de crédit clientèle.

La Direction Financière a en charge le contrôle budgétaire, réalise les analyses de gestion et de rentabilité des entités et des activités du Groupe, mesure le risque de taux et de liquidité, anime le Comité Financier.

Le service Comptabilités assure la supervision des différents Centres Autonomes de Comptabilité. Il vérifie le respect des ratios réglementaires, établit les déclarations fiscales.

La Direction Conformité Contrôle Permanent, Coordination des dispositifs Risques contribue à la maîtrise des risques de non-conformité, veille à l'animation, à l'actualisation du contrôle interne de l'ensemble des structures du Crédit Mutuel Océan, et assure la coordination des dispositifs Risques.

La Direction Audit et Contrôle Périodique évalue par des missions l'efficacité des dispositifs de contrôle et de maîtrise des risques.

Le contrôle des risques s'effectue tout d'abord par l'autocontrôle des opérateurs dans les unités opérationnelles, en premier niveau par le contrôle interne du hiérarchique. Au second niveau, le contrôle est exercé par les collaborateurs en charge du Contrôle Permanent. Il est indépendant par rapport aux acteurs engageant opérations et risques. Au troisième niveau, intervient le Contrôle Périodique qui veille à la cohérence, à l'exhaustivité et à l'efficacité du dispositif de contrôle interne ainsi que du dispositif de mesure et de surveillance des risques.

Enfin, en dernier niveau de contrôle, participent les intervenants extérieurs tels que les deux Commissaires aux Comptes, l'Inspection Confédérale, l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

5.3 – RISQUE DE CREDIT

▪ Relevés de la répartition globale des engagements par contrepartie

Trimestriellement, le Comité de risques sur les opérations de crédit à la clientèle, réunissant les différents acteurs de la filière crédits, examine la situation des risques, et le cas échéant, décide des mesures correctives. Un reporting trimestriel est effectué à la Commission Risques, émanation de l'organe délibérant, par la Direction Conformité Contrôle Permanent Coordination des dispositifs Risques.

▪ **Eléments d'information sur la gestion du risque**

- ***Un système de cotation national déployé par le Groupe Crédit Mutuel Océan***

Un modèle de notation interne a été élaboré au niveau national dans le respect des exigences réglementaires Bâle 2, notamment pour la banque de détail. Développé à partir d'études statistiques et tenant compte des particularités du Groupe, il repose sur des algorithmes spécifiques aux différents marchés de rattachement de la clientèle. Le calcul automatisé permet d'obtenir une cotation unique, au sein du Groupe, pour chaque tiers. Dans le cas d'un ensemble de tiers liés, une cote commune est attribuée. Les notes obtenues doivent être liées à la probabilité de défaut.

Les contreparties sont en conséquence positionnées sur une échelle unique de douze niveaux, dont neuf sains (de A+ à E+) et trois réservés à la cotation du défaut (E- pour les douteux, E= pour les douteux compromis et F pour les contentieux).

Cette notation nationale est appliquée à la totalité des engagements et est mise à jour mensuellement.

- ***Un traitement des dossiers non centralisé***

La structure décisionnelle du Groupe s'échelonne sur plusieurs niveaux, allant des Caisses locales jusqu'au Conseil d'Administration. Le système est organisé, afin de maintenir, autant que possible et en fonction des plafonds de compétence, la prise de décision au plus près de la clientèle. Un certain niveau de qualité est garanti par l'intégration de la cotation client dans la détermination des délégations de pouvoirs.

Le département des Engagements intervient en deuxième niveau, en assistance et/ou en décisionnel sur les concours hors délégation. Ainsi, les dossiers importants font l'objet d'une double analyse, la première dans le réseau et la deuxième au siège.

Les chargés de clientèle responsables de la relation ou, le cas échéant, les spécialistes crédits collectent les documents indispensables à l'instruction des dossiers. La qualité est favorisée par l'utilisation, désormais généralisée, d'outils d'aide à la décision, qui, accompagnés de règles précises d'instruction et d'octroi, structurent la démarche d'étude et de prise de décision. Ils permettent aussi d'apporter un contrôle sur le respect des degrés de compétence.

Un suivi est réalisé au travers de contrôles à distance et de statistiques régulières. La qualité des montages est évaluée sur pièce, d'une part lors des interventions de la Direction Audit Contrôle Périodique, sur sélection de dossier, et d'autre part au niveau du service Engagements, lors de la prise de décision ou en contrôle à posteriori.

- ***Des outils de mesure du risque couvrants et des déclassements conformes à la réglementation***

Des outils de restitution et de pilotage ont été créés, avec reporting à la Direction des Engagements et à la Direction Générale, afin d'obtenir une mesure fiable du risque (données internes ou externes).

Des règles ont été définies au niveau du Groupe Crédit Mutuel Océan, afin d'harmoniser la notion de défaut et de respecter les nouvelles normes résultant de l'adoption des dispositions Bâle 2.

Les dispositifs de déclassement et de dépréciation sont intégrés dans les systèmes d'information. Ils fonctionnent sur un rythme mensuel et proposent un déclassement des créances saines vers les créances douteuses. La dépréciation est calculée en fonction des encours et des garanties renseignées, elle peut être ajustée par le responsable en fonction de son évaluation de la perte finale.

▪ **Description synthétique des limites d'engagement fixées en matière de risque de crédit**

Au-delà des limites prudentielles très larges par rapport au niveau de fonds propres et de résultat du Groupe, le Conseil d'Administration Fédéral, en application des directives de la Confédération, détermine annuellement pour les corporates, des limites plus restrictives relatives à :

- la définition d'un grand risque Crédit Mutuel Océan,
- l'encours maximum sur un même bénéficiaire.

Par décision du Conseil d'Administration Fédéral du 25 février 2010, ces limites ont été définies en fonction de la cotation Bâle 2 en application du dispositif arrêté par le Conseil d'Administration de la C.N.C.M.

Les ratios règlementaires de division des risques sont respectés.

SUIVI DU RISQUE DE CREDIT

Exposition	2011	2010
Prêts et créances		
Etablissements de crédit	1 903 959	1 742 185
Clientèle	9 735 751	8 898 154
Exposition brute	11 639 710	10 640 339
Dépréciations		
Etablissements de crédit	-115 522	-121 207
Clientèle	0	0
	-115 522	-121 207
Exposition nette	11 524 188	10 519 132

Exposition	2011	2010
Engagements de financements donnés		
Etablissements de crédit	44 809	62 934
Clientèle	1 163 337	948 255
Engagements de garantie donnés		
Etablissements de crédit	81 803	53 499
Clientèle	116 557	110 106
Provisions sur engagements donnés	2 874	2 160

	Valeur comptable	
	2011	2010
Titres de créances		
Effets publics	14 174	0
Obligations	563 641	527 441
Instruments dérivés	6 843	9 125
Pensions & prêts de titres	0	0
Exposition brute	584 658	536 566
Dépréciation des titres	0	0
Exposition nette	584 658	536 566

	%	
	2011	2010
Structure des encours interbancaires par note		
AAA et AA+	14,43	1,03
AA et AA-	36,59	41,10
A+ et A	46,17	53,92
A- et BBB+	2,47	3,44
BBB et en-dessous	0,34	0,52

Exposition aux risques souverains

Exposition nette en millions d'€	Grèce	Portugal	Irlande	Espagne	Italie
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	5,11	8,79
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	5,11	8,79

Plus/moins values constatées en capitaux propres	Grèce	Portugal	Irlande	Espagne	Italie
	0	0	0	0,01	-0,24

Les créances clientèle font l'objet de dépréciations, venant en déduction d'actif.

Les créances douteuses sont celles présentant des retards, mais dont le recouvrement ne paraît pas compromis.

Les créances douteuses compromises sont celles qui font l'objet de recours ou de procédures judiciaires et dont le suivi est assuré par un service spécialisé de la Caisse Fédérale.

RISQUES DE CREDIT AUPRES DE LA CLIENTELE

	%	
	2011	2010
Répartition des crédits par type de clientèle		
Grand Public	66,2	65,8
Entreprises	15,0	15,7
Grandes entreprises	10,9	10,7
Financements spécialisés	0,5	0,2
Autres	7,3	7,6

	2011	2010
	Concentration des risques clientèle	
Engagement dépassant 300 M€		
nombre	0	0
prêts en M€		
hors bilan en M€		
titres en M€		
Engagement dépassant 100 M€		
nombre	1	0
prêts en M€	16	
hors bilan en M€		
titres en M€	84	

	2011	2010
	Qualité des risques	
Créances dépréciées individuellement	206 646	221 430
Dépréciation individuelle	-108 611	-114 335
Dépréciation collective des créances	-6 911	-6 872
Taux de couverture global	55,9%	54,7%
Taux de couverture (dépréciation individuelle seulement)	52,6%	51,6%

Arrêtés de paiement et encours dépréciés bénéficiant de garanties reçues

	< 3 mois	> 3 mois < 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 an	Total	VNC des actifs dépré- ciés	Total des actifs faisant l'objet d'arriérés de paiement et des actifs dépréciés	Garanties et autres réhaussements de crédit reçus relatifs aux actifs dépréciés
Instruments de dette								
Administrations centrales								
Etablissements de crédit								
Institutions non établissement de crédit								
Grandes entreprises								
Clientèle de détail								
Prêts et avances	70 225	1 755	284	0	72 264	98 035	170 299	148 736
Administrations centrales	1 945				1 945		1 945	
Etablissements de crédit								
Institutions non établissement de crédit	11 638				11 638	8	11 646	
Grandes entreprises	3 106				3 106	14 751	17 857	12 241
Clientèle de détail	53 536	1 755	284		55 575	83 276	136 851	136 495
Autres actifs financiers								
Total	70 225	1 755	284	0	72 264	98 035	170 299	148 736

5.4 – RISQUE DE GESTION DE BILAN

La gestion "actif-passif" du Groupe Crédit Mutuel Océan est organisée en centre d'analyse et non en centre de profit. Elle réalise une approche du risque de taux global par la méthode des impasses qui permet de déterminer la sensibilité de la marge, l'objectif étant de mesurer la variation de la marge prévisionnelle sous l'effet des variations de taux d'intérêts. Les positions obtenues par le système sont analysées au sein du Comité Financier qui décide le cas échéant des mesures de couverture. Les décisions du Comité Financier sont présentées à la Commission Financière qui en fait le compte rendu au Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration a défini des limites pour le risque de taux (avec un reporting semestriel) et de liquidité (avec un reporting trimestriel), reportings fournis à la même fréquence à la Direction des Risques de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

La gestion de bilan est réalisée dans le cadre du référentiel national Crédit Mutuel (conventions d'écoulement).

5.5 – RISQUE DE LIQUIDITE

Pour le risque de liquidité, le Crédit Mutuel Océan suit notamment le ratio de liquidité à un mois (réglementaire) ainsi qu'un indicateur de liquidité à moyen terme, déterminé suivi une procédure nationale Crédit Mutuel. Le *ratio de liquidité à un mois* au 31 décembre 2011 est de 128 % pour un minimum de 100 % et *l'indicateur de liquidité à moyen terme* ressort à la même date à 112 % pour 87 % exigé.

Par ailleurs, un accord de refinancement a été conclu avec la B.F.C.M. en mai 2002.

Ventilation des maturités

	< 1 mois	> 1 mois et <= 3 mois	> 3 mois et <= 1 an	> 1 an et <= 2 ans	> 2 ans et <= 5 ans	> 5 ans	indéterminée	Total
Actif								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	391	230	1 011	828	2 969	1 167		6 596
Atifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat								
Actifs financiers disponibles à la vente	22 773	40 165	94 463	149 885	216 513	7 342	490 302	1 021 443
Prêts et créances (yc les contrats de LF)	843 154	230 524	861 925	991 814	2 200 577	6 396 194		11 524 188
Placements détenus jusqu'à leur échéance		6 038	11 580	8 311	21 155			47 084
Passif								
Dépôts de banques centrales								
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	1 364	2 764	4 928	4 714	12 532	2 462		28 764
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat								
Passifs fin. évalués au coût amorti	5 769 595	511 812	1 182 838	951 787	1 656 206	1 661 514		11 733 752

5.6 – RISQUE DE TAUX

Le risque de taux est essentiellement généré par l'activité commerciale du Groupe. Il résulte des différences de taux et d'index de référence entre les emplois et les ressources. L'analyse du risque de taux tient aussi compte de la volatilité des encours de produits sans échéance contractuelle et des options cachées (options de remboursement anticipé de crédits, de prorogation, d'utilisation de droits à crédits, etc.).

La gestion du risque de taux sur l'ensemble des opérations issues des activités du réseau est analysée. 175 M€ de swaps de macro couverture sont en cours au 31/12/2011.

Dans une hypothèse dynamique incluant les prévisions d'activité, la sensibilité de la marge financière annuelle à un scénario de variation modérée de la courbe de taux s'inscrit dans les limites nationales. La marge financière est sensible négativement à un aplatissement et plus encore à une inversion durable de la courbe des taux.

5.7 – RISQUE DE CHANGE

Le Groupe Crédit Mutuel Océan est exposé de manière non significative au risque de change.

5.8 – RISQUE DE MARCHE

La gestion de la trésorerie fait l'objet d'un rapport mensuel remis au Bureau de la Caisse Fédérale et à la Direction Générale. Les activités de la trésorerie y sont présentées et analysées en terme de capitaux, de résultats et de risques (de marchés, contreparties, autorisations et utilisations des instruments financiers...) de conformité à la politique de trésorerie définie annuellement par le Bureau. Un reporting sur ces activités est également transmis trimestriellement à la Direction des Risques de la C.N.C.M.

Remarque : Compte tenu des seuils applicables, le Groupe n'est pas assujéti au calcul du risque de marché.

5.9 – RISQUES OPERATIONNELS

Depuis 2010, le groupe CM-CIC est officiellement autorisé à utiliser la méthode avancée pour le calcul de l'exigence de fonds propres au titre des risques opérationnels.

De ce fait, pour les entités du groupe CM-CIC utilisant la méthode avancée, le calcul des exigences de fonds propres au titre des risques opérationnels se fait dorénavant selon la méthode avancée.

6 – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE et GESTION DES RISQUES

A l'occasion de son nouveau plan 2011-2015 « Virtuose », le Crédit Mutuel Océan a adapté sa gouvernance.

Dans le cadre du gouvernement d'entreprise, 6 Commissions, composées et présidées par des Elus, animées chacune par un Directeur central, ont été créées en 2010 :

- Commission audit & contrôle,
- Commission offre et développement,
- Commission risques,
- Commission financière,
- Commission suivi et contrôle du plan,
- Commission vie du mouvement (formation, communication, RSE),

Par ailleurs, les modalités de tarification des opérations sont définies par un Comité de Tarification composés de salariés Direction Financière / Direction Réseau / Direction Filiales Engagements. Une information des décisions prises est faite au Comité Financier.

Enfin, le Comité Opérationnel des Risques sur opération de crédits à la clientèle, composé de représentants de la Direction Filiales et Engagements, de la Direction des Réseaux, de la Direction Conformité Contrôle Permanent Coordination des dispositifs Risques et de représentants des agences, complète le dispositif avec pour mission de :

- Prendre connaissance des résultats des activités des Directions concernées par l'activité crédit.
- Evaluer la fiabilité des systèmes d'octroi et de gestion des risques sur opérations de crédit.
- Définir et suivre les plans d'actions correctives.
- Agir dans le cadre du dispositif de surveillance des risques (C.R.B.F. 97-02).
- Suivre et vérifier tous les changements ou exceptions majeurs, par rapport à la politique de gestion du risque de crédit qui auraient un impact significatif sur les risques.

7 – EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

1 - Conformément à IAS 39, les dépréciations sur les créances couvrent les pertes provisionnelles actualisées au taux d'intérêt d'origine du crédit. Ces dernières sont égales à la différence entre les flux contractuels initiaux et les flux provisionnels de recouvrement. La détermination des flux de recouvrement repose notamment sur des statistiques qui permettent d'estimer les séries de recouvrement moyennes dans le temps à partir de la date de déclassement du crédit.

En 2011, les lois de recouvrement nationales utilisées ont été mises à jour. Comptablement, cet ajustement a été traité comme un changement d'estimation et comptabilisé en résultat. Son impact défavorable est de 1,4 M€.

2 - Au cours de l'exercice 2011, le Crédit Mutuel Océan a adhéré au GIE CM CIC Services et a transféré des activités de back-office dans un souci de rationalisation de son organisation.

8 – EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA CLOTURE et ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant.

9 – Information sur l'ACTIVITE et les RESULTATS des FILIALES en 2011

Afin de compléter la gamme de produits et services offerts à sa clientèle, le CREDIT MUTUEL OCEAN contrôle différentes filiales dont les plus significatives incluses dans les comptes consolidés sont :

- OCEAN PARTICIPATIONS : société de capital-risque intervenant au capital des sociétés régionales, créée en 1988 et dont les concours atteignent 43,2 M€ pour 80 entreprises ou groupes d'entreprises. Le bénéfice net s'établit à 0,58 M€.
- SODELEM SERVICES : chargée de la gestion de cartes privatives au profit de stations-service sur l'ensemble du territoire national. La société a dégagé 0,34 M€ de bénéfice.
- CREDIT MUTUEL AGRICOLE ET RURAL OCEAN (C.M.A.R.O.) : groupe bancaire adhérent à la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, le C.M.A.R.O. et les 3 Caisses départementales qui lui sont affiliées sur les départements de Charente-Maritime, Vendée et Deux-Sèvres, ont dégagé un bénéfice net de 0,13 M€.

10 – PERSPECTIVES

Le résultat 2011 conforte une situation financière solide, qui se traduit par un ratio de solvabilité Bâle 2 à 16,3 %. Cette structure financière permet d'assurer une véritable proximité par une modernisation continue du réseau d'agences et par la mise à disposition des clients de nouveaux canaux de distribution performants s'appuyant sur les nouvelles technologies, dont le Serveur Vocal Interactif en 2012.

Dans le contexte économique et financier incertain que nous traversons, le Crédit Mutuel Océan veut s'affirmer comme le partenaire de confiance de ses sociétaires et clients, en les conseillant pour l'épargne et les services et en les accompagnant dans la réalisation de leurs projets.
